

Travaux rue du Bourg

La deuxième tranche de réhabilitation de la rue du Bourg va débuter semaine prochaine. Cette tranche concerne la partie rue du Bourg entre Mairie et Place du Bourg. Deux conséquences importantes (en plus de la fermeture actuelle rue du Bourg entre mairie et rue du Crochet) : FERMETURE RUE DU BOURG (entre mairie et place du Bourg) + FERMETURE RUE DU PUIITS DE L'ORME (entre mairie et place St Marc) A PARTIR DU 09 JUIN.

mise en place d'un ITINERAIRE BIS pour le BUS (via rues Saint Marc, puis du Crochet avec arrêt,

des rues de Varennes puis rue d'Alboeuf) A PARTIR DU 07 JUIN.

Nous avons bien conscience que cette période sera compliquée pour circuler dans la commune et Comptons sur votre compréhension et votre patience. Privilégions les mobilités douces pendant cette période !

Calendrier d'été

03 juillet : «Mondial de pétanque» à la Binette, inscriptions sur place à 13H ; suivi d'un barbecue / banquet et concert

03 juillet : Tournoi de Foot organisé par la section football de la fraternelle

11 juillet : Tournoi de pétanque à la Binette organisé par la section football de la Fraternelle

14 juillet : Manifestations de la Fête Nationale à la Binette

25 juillet : Tournoi de pétanque à la Binette organisé par l'Union des Vignerons et des amis des traditions vigneronnes
29 août : Buffet campagnard organisé par l'Union des Vignerons et des amis des traditions vigneronnes

~~04 septembre~~ : paella géante avec bandas Loury au Barrabou (à confirmer)

~~11 septembre~~ à la Binette : forum des associations, accueil Des nouveaux habitants, conversations citoyennes, buvette / restauration possible midi et soir, concert

12 septembre à la Binette : convergence des mariners Organisée par Voile de Bou

19 septembre : vide-grenier dans le bourg

26 septembre : trail organisé par «Bougeons ensemble avec Tiziana »

Agenda

dimanche 20 juin : Visite maison de la distillation
mardi 22 juin : Cérémonie de départ des CM2
samedi 26 juin : Questions aux élus de 10H à 12H (salle des fêtes)
jeudi 08 juillet : Conseil Municipal

Fête Nationale à la Binette

A partir de 11H et toute la journée: animation navigation sur la Loire par Voile de Bou

12H : buvette / restauration par l'amicale des anciens pompiers

Cérémonie à ~~16H~~ : défilé avec l'harmonie de Bou-Mardié De l'intersection levée / rue de la petite levée jusqu'à la Binette

16H30 à 18H30 : jeux et activités pour enfants et familles

18H30 : apéro de la municipalité

A partir de 19H : soirée festive animée par l'amicale des anciens pompiers : barbecue, buvette, bal.

BRUIT (tondeuses/bricolage)

RAPPEL DES HORAIRES AUTORISES

Lundi au Vendredi : 8H-12H et 13H30-

19H30 Samedi : 9H-12H et 15H-19H

Dimanche : 10H-12H

Soyons vigilants, pour notre entourage.

Merci aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse, et d'être vigilants concernant les aboiements intempestifs.

Nous rappelons que chacun peut demander à avoir les informations par voie dématérialisée (et non papier) ; il suffit de nous envoyer un mail à la mairie pour donner votre accord, avec les adresses mail concernées. Vous êtes nouvel habitant, jeune majeur, habitant qui a oublié de faire la démarche, cela vous concerne !

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES
LES 20 ET 27 JUIN, Horaires : 8H-18H

RAPPEL DES COMPETENCES DE LA REGION

FORMATION-ENSEIGNEMENT

- Plan régional de **formation** professionnelle et apprentissage des jeunes et des adultes
- Programme annuel d'apprentissage et de formation professionnelle et continue - PRDF
- Insertion des jeunes en difficulté, Formations en alternance
- Construction et **entretien** des lycées d'enseignement général et établissements d'enseignement agricole
- Gestion des personnels ouvriers, techniques et de service des lycées

CULTURE-VIE SOCIALE-JEUNESSE-SPORTS ET LOISIRS

- Protection du patrimoine
- Création de bibliothèques régionales
- Aides à la gestion des musées
- Subventions sportives et culturelles
- Développement du tourisme

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE-INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- Élaboration du Contrat de projet Etat/Région, CPER (gestion des fonds européens)
- Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire – SRADT (développement durable)
- Schéma régional des infrastructures et des transports
- Transports routiers non urbains des personnes
- Transports ferroviaires régionaux (trains express régionaux dits TER hors Ile de France)
- Gestion des réseaux de communication

ENVIRONNEMENT

- Plan régional de la qualité de l'air, Participation au Schéma d'aménagement et de gestion des eaux SDAGE
- Classement des réserves naturelles régionales

LOGEMENT ET HABITAT

- Financement du logement et de l'habitat

VIE ECONOMIQUE

- Aides directes et indirectes au développement économique (prestations de service, subventions, bonification d'intérêts, prêts...)
- Schéma régional et de développement économique SRDE

RAPPEL DES COMPETENCES DU DEPARTEMENT

SOLIDARITE ET COHESION TERRITORIALE

- La loi NOTRe réaffirme la vocation de la collectivité départementale de promotion des solidarités et de la cohésion territoriale.

- L'**action sociale** du département, dont le coût financier représente en moyenne plus de la moitié de son budget de fonctionnement, concerne :

l'**enfance** : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté financière ;

les **personnes handicapées** : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (PCH, loi du 11 février 2005), maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) ;

les **personnes âgées** : création et gestion de maisons de retraite, politique de maintien des personnes âgées à domicile (**allocation personnalisée d'autonomie : APA**)

les **prestations légales d'aide sociale** : gestion du **revenu de solidarité active (RSA)**

EDUCATION

- Le département assure : la construction, l'entretien et l'équipement des **Collèges**, la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service (**TOS**).

AMENAGEMENT ET TRANSPORTS

L'action du département concerne principalement : l'**équipement rural**, le **remembrement**, l'**aménagement foncier**, la **gestion de l'eau et de la voirie rurale**, en tenant compte des priorités définies par les communes (lois de 1983) ;

les **services de transport spécial des élèves handicapés** vers les établissements scolaires ; la gestion de la **voirie départementale**.

Le SDIS (**service départemental d'incendie et de secours**) est chargé de la protection contre les incendies et gère les sapeurs-pompiers du département. Il participe également aux opérations de secours en cas d'accidents, de catastrophes naturelles...

Le département a également une **compétence culturelle** (création et gestion des bibliothèques de prêt, des services d'archives, de musées, protection du patrimoine...).